

# ATELIERS D'ARTISTE - APPEL À CANDIDATURE 2024

Depuis 2015, Les Écluses de l'Art s'engagent pour la promotion, la découverte et le développement de l'art contemporain sous toutes ses formes et supports. Peinture, sculpture, photographie, vidéo et installation, rencontre et conférence, exposition, résidence d'artiste. L'association propose des ateliers dans 3 lieux patrimoniaux de la ville de Béziers : la Villa Antonine, la Maison Relin et le Moulin Cordier

Elle publie un appel à candidature annuel. Les artistes sont sélectionnés par un comité artistique indépendant, composé de personnalités de l'art contemporain.

Les candidats retenus pourront bénéficier gratuitement d'un atelier pendant le temps de leur résidence. Ils auront la possibilité d'être exposés dans les différents espaces de l'association.

## LES DIFFERENTS ATELIERS gérés et animés par l'association

Deux ateliers à la Villa Antonine\*. Place Injalbert - 74 rue Jean Valette - 34500 Béziers

- · Le premier atelier est proposé en résidence longue, durée un an.
- Le deuxième atelier est proposé en résidence courte, deux/trois mois maximum pour une recherche expérimentale, test de techniques ou de matériaux.

Ces deux ateliers bénéficient d'un hébergement, ils seront réservés ...

Un atelier au Moulin de Bagnols\* - 57 Av. Valentin Duc - 34500 Béziers

Cet atelier est proposé pour une résidence longue de 1 an. Il peut convenir à une résidence curatoriale.

Un atelier à la Maison Relin\* - 2 rue Relin - 34500 Béziers

Cet atelier est proposé en résidence longue (un an) ou courte (3 mois) en fonction des projets reçus.

#### LES CONDITIONS DE PARTICIPATION:

Il n'y a pas de critère d'âge ni de nationalité. Les duos et collaborations d'artistes sont acceptés.

### LES CRITÈRES DE SÉLECTION :

Avoir un lien avec la région Occitanie dans son acceptation la plus ouverte : en être originaire, y vivre, y développer un projet, bénéficier d'une résidence passée ou future, avoir été exposé, y avoir étudié... En bref, y avoir des attaches professionnelles.

### LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier doit être composé de la manière suivante, en plusieurs fichiers numérotés et nommés ainsi :

- 1. Une note d'intention, avec si nécessaire le choix de résidence envisagée.
- 2. Dossier artistique (format PDF)
- 3. Biographie narrative de l'artiste intégrant ses axes de recherche.
- **4.** Un fichier texte (.txt) avec les coordonnées complètes du candidat : adresse postale, téléphone, mail, N° maison des artistes ou Siret.

Ces informations doivent impérativement être mentionnées dans le corps du mail.

#### **ENVOI DU DOSSIER**

Les dossiers de candidature sont à envoyer à : eclusesdelart@gmail.com - jusqu'au :

### MARDI 31 octobre 2023 MINUIT, uniquement en FTP (WeTransfer, Dropbox ou autre).

Nous ne pouvons répondre aux candidatures incomplètes, hors sujet ou ne respectant pas les critères demandés. Un mail accusant réception du dossier, vous sera adressé dans un délai de 7 jours après votre envoi. Sans réponse de notre part, merci de vous en inquiéter, l'informatique a ses trous noirs.

#### **CALENDRIER**

Date limite de dépôt des candidatures : MARDI 31 octobre MINUIT

Réponses aux candidats : Semaine 45

<sup>\*</sup> propriétés de la Mairie de Béziers